



# Pression sur nos **congés** Ou protection des cheminots ?

Alors que la direction maintient des activités non essentielles, notamment au Fret ou à l'Équipement, qu'elle envisage une reprise rapide de certains trafics ou activités, et qu'elle n'est pas en mesure de fournir les protections nécessaires aux agents en service sur site, la direction s'appuie sur les ordonnances du gouvernement pour détourner l'attention et faire accepter aux cheminots une nouvelle réduction de leurs droits.

Le 25 mars, les cheminots étaient 8 fois plus touchés que la population, et si depuis cet écart s'est réduit, c'est en lien avec les mesures drastiques préconisées par la CGT. Pour la direction, il est plus urgent d'organiser la fin du confinement alors que le pic de l'épidémie n'est même pas atteint, et de rogner encore sur les droits des cheminots.

**A la direction qui veut nous imposer de donner 5 jours en avril, la réponse des cheminots doit être sans détour : Les repos (RN, RU, RQ, RM, Compte Temps) sont acquis pour compenser les contraintes de service public que nous mettons en avant lors des derniers conflits. Pour les congés, ils sont acquis pour les vacances, le temps libre, les loisirs, et aucun accord d'entreprise ne permet à la direction de nous les voler!**

**La CGT invite les cheminots à ne pas donner 5 repos compensateurs avant le 10 avril.**

Les cheminots ne sont pas responsables du confinement, du télétravail imposé, des gardes d'enfants à domicile, des arrêts maladie dus au coronavirus, et quand ils travaillent c'est pour assurer la continuité du service public. Cela ne justifie en rien une pression sur nos congés ou notre rémunération.

**Au lieu de faire endosser cette casse sociale aux organisations syndicales comme elle a tenté de le faire dans une posture pitoyable, la direction doit retirer ces mesures et s'occuper en priorité de la vie et de la santé des cheminots.**

## **NON** Pas de double peine pour les cheminots

### **Refusons tous le hold up de la direction !**



# RESTEZ A LA MAISON...MAIS ALLEZ AU TRAVAIL !

Le discours du président et du gouvernement pourrait paraître contradictoire, mais il traduit bien leur stratégie : pour faire face à une crise sanitaire qu'ils gèrent mal comme une majorité de français le dénonce dans les sondages, et pour répondre aux injonctions d'une partie du patronat (le MEDEF notamment), ils font tomber une à une les digues sur les questions sociales et les libertés individuelles. C'est le sens des ordonnances qui prolongeront jusqu'à la fin de l'année le « tour de vis » social.

Au mépris de la vie et de la santé des salariés, de leurs familles, de nombreuses entreprises sont prêtes à redémarrer des productions qui n'ont rien de stratégique ou vital. Même dans l'agroalimentaire, les stocks permettraient aux salariés de ne pas travailler pendant au moins une semaine.

Le système capitaliste qui a détruit les services publics et conduit à la fermeture de milliers de lits dans les hôpitaux montre là toute sa froideur et son cynisme : nous sommes dans une guerre, une partie des français peut donc bien être sacrifiée en montant en première ligne !

En jouant sur les peurs (épidémie, baisse du salaire, perte du travail, fermeture définitive de l'entreprise, ...), les grands patrons avec l'aide de l'Etat espèrent retrouver rapidement les profits d'avant la crise.

Le 27 mars, le président de la République disait vouloir tirer les leçons de la crise.

**La CGT qui alerte depuis très longtemps sur les risques qui sont devenus aujourd'hui réalité a de nombreuses propositions :**

- **L'arrêt des activités non essentielles** comme en Italie ou en Espagne,
- **Pas de travail sans protection**,
- Utilisation du **Droit de Retrait sans pression** patronale,
- **Abrogation immédiate des ordonnances** qui organisent la dérèglementation du travail,
- **Déclaration d'état d'urgence sanitaire** pour permettre le paiement du chômage partiel à 100%,
- **Suppression des dividendes** pour les actionnaires dans toutes les entreprises comme contribution de solidarité à la nation,
- **Bilan avec les organisations syndicales sur les changements politiques radicaux à opérer** après la crise (social, sanitaire, environnemental, économique)

Dans tous les établissements, la CGT et ses militants interviennent pour imposer à la direction le respect de ses obligations en matière de santé et de sécurité au travail.

Dans cette période inédite aussi pour organiser la défense des salariés, la CGT a besoin des cheminots.

Si vous n'avez pas la possibilité de joindre un représentant de la CGT, vous pouvez contacter la CGT à l'adresse suivante :

[cgt.cheminotsalpes@orange.fr](mailto:cgt.cheminotsalpes@orange.fr)

**Covid 19**

**Au 31 mars,**

**418 cas confirmés**

**chez les cheminots**

**POUR SE PROTÉGER, POUR PROTÉGER LES AUTRES**

**ON NE TRAVAILLE PAS SI CE N'EST PAS ESSENTIEL !**